

La ou les causes de la récente extension de son aire de reproduction ne sont pas connues. En conséquence et par défaut, son invasion est qualifiée ici de spontanée.

L'impact de cet insectivore migrateur sur les écosystèmes français n'a pas fait l'objet de travaux spécifiques.

Inscrite sur la liste des oiseaux protégés en France et à l'annexe II de la Convention de Berne (Dubois *et al.*, 2000), l'Hirondelle rousseline de fait pas l'objet de mesures de gestion particulière en France.

Michel Pascal, Jean-Denis Vigne & Philippe Clergeau

- Dubois Ph.J., Le Maréchal P., Olioso G. & Yésou P., 2000. *Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine*. Nathan, Paris : 397 pp.
- Isenmann P. & Nicolau-Guillaumet P., 1992. Les observations d'hirondelles rousselines *Hirundo daurica* en France de 1981 à 1990. *Alauda* : 60 : 9-12.
- Maurin H. (dir.), 1994. *Inventaire de la Faune menacée en France*. Nathan ed., Paris : 176 pp.
- Mayaud N., 1936. *Inventaire des oiseaux de France*. Société d'Études Ornithologiques, Blot éditeur, Paris : 211 pp.
- Michev T. & Rufino R., 1997. Red-rumped Swallow *Hirundo daurica*. In : *The EBCC atlas of european breeding birds : their Distribution and Abundance* (Hagemeijer E.J.M. & Blair M.J. eds.). T & AD Poyser, London : 477.
- Mourer-Chauviré C., 1975. *Les oiseaux du Pléistocène moyen et supérieur de France*. Thèse d'État de l'Université Claude Bernard, Lyon, n° 75-14.
- Nicolau-Guillaumet P. & Prodon R., 1994. Hirondelle rousseline. In : *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. 1985-1989* (Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. eds). Société Ornithologique de France, Paris : 464-465.
- Vilette P., 1983. Avifaunes du Pléistocène final et de l'Holocène dans le sud de la France et en Catalogne. *Laboratoire de Préhistoire Paléthnologique, Atacina* :11.
- Voous K.H., 1960. *Atlas of European birds*. Elsevier, Amsterdam : 284 pp.
- Yeatman L., 1971. *Histoire des oiseaux d'Europe*. Bordas, Paris : 365 pp.

Le Rougequeue noir : *Phoenicurus ochruros* (S.G. Gmelin, 1774)

D'après Voous (1960), le Rougequeue noir a considérablement accru son aire de reproduction en Europe de l'ouest depuis la seconde moitié du 19^{ème} siècle, d'abord en colonisant les plaines du nord de l'Allemagne, puis les îles danoises, où il niche depuis 1890, pour atteindre le sud et l'est de l'Angleterre en 1923. D'après cet auteur, cette expansion de l'aire de reproduction de l'espèce est à mettre en relation avec le développement des sites urbains dont le Rougequeue noir tire profit pour installer ses nids, et avec la profonde évolution de l'usage des terres agricoles qui s'est manifestée depuis la seconde moitié du 19^{ème} siècle en Europe.

En France, la présence de l'espèce n'a jamais été mentionnée dans les assemblages fossiles du Pléistocène et de la majorité de l'Holocène. Elle n'apparaît que dans l'assemblage archéologique des 11-12^{ème} siècles du site de la Charité-sur-Loire dans la Nièvre (Audouin-Rouzeau, 1986). Il faut toutefois souligner que les données archéozoologiques françaises concernant les petits passereaux des périodes historiques sont rares et que si les restes de la Charité-sur-Loire attestent de la présence locale du Rougequeue noir à cette époque, ils ne renseignent pas sur son statut de reproducteur, l'espèce réalisant d'importantes migrations et la France constituant actuellement un important site d'hivernage.

La première reproduction du Rougequeue noir référencée pour la Normandie est datée de 1838. Entre 1880 et 1936 l'ensemble de la région a été colonisée à l'exception du Cotentin. Un noyau fondateur installé en Loire-Atlantique au début des années 1940 a été à l'origine de la colonisation de la quasi-totalité de la Bretagne, îles comprises, à la fin des années 1990. Enfin, la colonisation des plaines méditerranéenne a été réalisée dans le courant des décennies 1960 et 1970 et celle de la Corse à partir de 1986 (Mayaud, 1936 ; Erard, 1994 ; Dubois *et al.*, 2000). L'effectif de reproducteurs français est estimé compris entre 500 000 et un million de couples à la fin des années 1990 (Dubois *et al.*, 2000).

Ces données archéologiques historiques et biogéographiques suggèrent, sans certitude cependant, que le Rougequeue noir est probablement allochtone de France. Depuis la seconde moitié du 19^{ème} siècle, il aurait conquis de façon subspontanée la totalité de France, Corse et îles de l'Atlantique et de la Manche comprises.

L'impact de cet insectivore sur les écosystèmes français n'a pas fait l'objet de travaux. Des hybrides de Rougequeue noir et de Rougequeue à front blanc, *P. phoenicurus*, ont été observés dans la nature (Voous, 1960).

Le Rougequeue noir, inscrit sur la liste des oiseaux protégés en France, à l'annexe I de la Directive Oiseaux et à l'annexe II de la Convention de Berne (Dubois *et al.*, 2000), ne fait pas l'objet de mesures de gestion particulières en France.

Michel Pascal & Philippe Clergeau

- Audoin-Rouzeau F., 1986. *Ossements animaux du Moyen Age au monastère de La Charité-sur-Loire*. Publications de la Sorbonne, Paris : 166 pp.
- Dubois Ph.J., Le Maréchal P., Olioso G. & Yésou P., 2000. *Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine*. Nathan, Paris : 397 pp.
- Erard C., 1994. Rougequeue noir. In : *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. 1985-1989* (Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. eds). Société Ornithologique de France, Paris : 506-507.
- Mayaud N., 1936. *Inventaire des oiseaux de France*. Société d'Études Ornithologiques, Blot éditeur, Paris : 211 pp.
- Voous K.H., 1960. *Atlas of European birds*. Elsevier, Amsterdam : 284 pp.

La Grive litorne : *Turdus pilaris* Linné, 1758

D'après Voous (1960), l'aire initiale de reproduction de la Grive litorne aurait été confinée au nord de l'Eurasie essentiellement dans la zone des taïgas. L'espèce, depuis les taïgas sibériennes, aurait étendu son aire de reproduction à l'Autriche, à l'Allemagne et à la Tchécoslovaquie dans le courant du 19^{ème} siècle, à la Suisse en 1923, au Jura français en 1953, au Danemark, à la Belgique, à la Roumanie et au nord de l'Italie dans les années 1960, aux Pays-Bas et à la Grande-Bretagne dans les années 1970, puis à la Macédoine et à la Grèce dans les années 1980 (Voous, 1960 ; Tiainen *et al.*, 1997). À l'occasion de migrations exceptionnelles, elle a fondé une population en Amérique du Nord en 1937 et en Islande en 1950 (Voous, 1960).

Les mentions de la présence de la Grive litorne dans les assemblages paléontologiques français du Pléistocène (Mourer-Chauviré, 1975) et du début de l'Holocène (Vilette, 1983) ne sont pas rares. Elles le deviennent dans les assemblages archéologiques des périodes historiques puisqu'elle n'est citée que de ceux de la Charité-sur-Loire dans la Nièvre daté du 11^{ème} et 12^{ème} siècle (Audouin-Rouzeau, 1986) et d'Orléans (Marinval-Vigne, 1993). Cette apparente rareté pourrait toutefois résulter de la difficulté à distinguer les restes osseux de cette espèce de ceux des autres Turdidés, fréquents dans les sites archéologiques de ces époques. Cette difficulté incite certains auteurs à restreindre l'analyse systématique et à regrouper l'ensemble de ces restes sous la dénomination *Turdus* sp.